Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 15 (1879)

Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE 1er SEPTEMBRE 1879.

XVe Année. No 17.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Quelques mots sur l'école et l'enseignement. — De l'enseignement du dessin géométrique (*suite*). — Correspondance. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique. — Nominations.

Quelques mots sur l'école et l'enseignement.

M. Gigandet, rapporteur de la seconde question discutée au congrès de Lausanne, reconnaît que, depuis leur émancipation de l'école jusqu'à l'époque du tirage au sort, quelques-uns de nos élèves oublient une partie des connaissances acquises à l'école primaire. Mme Berthet, de Genève, M. Grosjean, à Neuveville, et M. Reymond, du cercle d'Oron, partagent cette opinion qui, par contre, est combattue par M. Martin, à Môtiers (Neuchâtel). Quoi qu'il en soit, en présence des résultats des examens fédéraux, on est obligé de reconnaître ou que nos jeunes gens ont oublié ou qu'ils n'ont jamais appris grand'chose à l'école primaire. Il y a là un vice qu'il nous appartient à nous, membres du corps enseignant, de rechercher et de faire disparaître à tout jamais, si possible. Il y va de notre honneur, de l'honneur de notre pays, de sa prospérité morale et matérielle.

Indépendamment des causes extérieures signalées par M. Gigandet et les honorables rapporteurs dont il a résumé les travaux, causes toutes plus ou moins réelles suivant les localités, il en est une, à mon avis, très-importante, qui nous concerne directement nous, instituteurs, et sur laquelle, pour cette raison, je prends la liberté de dire quelques mots. Je veux parler de la manière d'enseigner et des méthodes d'enseignement. Je n'ai pas la prétention d'élucider cette question si vaste et si complexe, pas même celle de dire des choses nouvelles, car tout ce que j'ai à dire a déjà été dit et redit cent fois. Mais il est des vérités qu'on ne saurait assez répéter.

Je crois que nous allons trop vite, surtout dans les cours inférieurs, que nous perdons en profondeur ce que nous gagnons en étendue, que nos explications ne sont pas toujours comprises faute d'être assez claires et assez simples, que nous ne savons pas nous faire petits avec les petits, que nous ne cherchons pas assez à intéresser nos élèves, à leur rendre l'étude attrayante, à exciter leur émulation et leur curiosité, que nous perdons trop de vue le développement intellectuel, que nous leur faisons jouer un rôle trop passif, que nous ne faisons pas une part suffisante à leur initiative, à leur spontanéité, que nous n'excitons pas assez l'esprit de recherche, que nous envisageons trop la tête de l'enfant comme un vase à remplir et pas assez comme un champ à labourer ; en un mot que nous employons trop la méthode magistrale et pas assez la méthode inventive et socratique[1].

Si, au lieu de mettre l'enfant sur la voie par quelques mots d'explications ou des questions habilement combinées, si, au lieu de faire appel à son intelligence, à son jugement, à son imagination, de lui laisser le plaisir et le mérite de découvrir ce

[1] Nous avons déjà fait observer la distinction à faire entre la Méthode inventive et la Méthode socratique que l'on confond avec la première. Elles ont sans doute un grand rapport ; la méthode socratique rentre dans la méthode inventive, dont elle est une application, avec une nuance d'ironie et partant un côté négatif et un côté positif ; un côté négatif en ce sens que le maître feint d'ignorer les choses sur lesquelles il interroge un disciple, et cela dans l'intention de montrer à ce dernier qu'il ne sait pas ce qu'il croit savoir ; un côté positif en ce sens que Socrate partait du connu pour conduire l'élève à l'aide de l'induction et de toute espèce d'exemples et de comparaisons tirés de la vie ordinaire, à la vérité qu'il désire lui inculquer, à la définition qu'il a en vue. Socrate n'avait pas non plus pour auditeurs des enfants, mais de grands jeunes gens et des hommes faits.

Il est à remarquer encore que, quant à la méthode inventive dont Pestalozzi a fait un si ingénieux emploi, entr'autres dans l'enseignement du calcul, M. Pierre Ducotterd en a lui-même donné l'exemple dans ses ouvrages de calcul auxquels nous pensons consacrer quelques lignes destinées à les faire connaître de plus en plus dans les pays de langue française. *(Note du rédacteur en chef.)*

que nous voulons lui apprendre, nous nous lançons dans des explications à perte de vue; si nous lui disons tout nous-mêmes, l'enfant n'éprouve aucune satisfaction, aucune jouissance intellectuelle et ne prend, dès lors, qu'un médiocre pour ne pas dire aucun intérêt à l'étude. Or, nous savons tous par expérience que seuls les enfants qui ont le goût de l'étude font des progrès réels et durables, parce que ceux-là seuls étudient sérieusement, réfléchissent, cherchent non pas seulement à retenir, mais à comprendre ce qu'on leur a enseigné. Et, s'il est vrai que l'on ne retienne que ce qui a été laborieusement appris par une étude persévérante et en quelque sorte individuelle, le maître ne faisant qu'aider, éloigner les obstacles, applanir les difficultés, devons-nous nous étonner que nos jeunes gens oublient si rapidement ce qu'ils n'ont jamais su qu'à demi.

Pour que l'enfant acquière et conserve le goût de l'étude, il faudrait proportionner la durée de la classe à l'âge de l'élève et à la quantité des matières que l'on enseigne, aller, comme je l'ai déjà dit, très-lentement au début et avancer d'une manière progressivement accélérée à mesure que l'enfant grandit et se développe, éviter d'enseigner une chose avant le moment où l'enfant est mûr pour la comprendre. Dans la plupart des écoles, ce n'est pas ce qui a lieu ; on garde les petits en classe aussi longtemps que les grands et comme on a, en somme, peu de branches à leur enseigner, on les tient trop longtemps sur les mêmes matières ou bien on les laisse, une bonne partie du temps, inoccupés. De là l'ennui, le malaise que produit à cet âge le manque de mouvement, le dégoût de l'étude et de l'école pour le plus grand nombre et pour d'autres, les malingres ou ceux qui n'ont pas une nourriture substantielle, une véritable atrophie physique et intellectuelle.

Pour certaines branches, le calcul entr'autres, faisons-nous un usage suffisant de l'intuition, le seul moyen de donner à l'enfant une conception précise de la valeur et de la formation des nombres et de lui expliquer certaines opérations et même certains problèmes ? N'avons-nous pas encore trop l'habitude de lui faire apprendre des règles sans les lui expliquer ou, pour mieux dire, sans les déduire ou les faire déduire de nos exemples ? Notre enseignement n'est-il pas trop abstrait, ne nous servons-nous pas d'une quantité de mots, d'expressions inintelligibles et que l'enfant répète sans les comprendre ? L'enseignement de la langue n'est-il pas trop hérissé de définitions, le plus souvent obscures et données trop tôt, n'avons-nous pas trop recours à la mémoire et à la mémoire seulement, ne faisons-nous pas perdre un temps

considérable et précieux et ne fatiguons-nous pas nos élèves par des copies inutiles, par des travaux qui deviennent purement manuels, par des dessins au-dessus de la portée de l'école primaire (dessins de machines, d'architecture, de paysages, etc.)? Voilà bien des questions jetées au courant de la plume et que le temps et le format de notre revue ne me permettent pas de traiter par écrit. Je prends la liberté de les soumettre à la méditation de mes collègues. Chacune d'elles peut donner lieu à une dissertation ou à une discussion dans les conférences de cercles. C'est en entrant dans les détails, dans les questions pratiques que nous parviendrons à contribuer, dans la mesure de nos forces et de nos attributions, à faire disparaître les points noirs que l'on rencontre çi et là sur la carte de l'état intellectuel de notre *Romania*.

P. Ducotterd.

Le prochain numéro contiendra la suite de nos impressions sur le Congrès de Lausanne.

De l'enseignement du dessin géométrique.

(Suite.)

IV. Méthode, programme.

Une bonne méthode de dessin ne doit pas consister dans la copie stérile de modèles puisés au hasard dans toutes les collections qui inondent les librairies. La reproduction de lithographies diverses ne pourra fournir à l'enfant les éléments nécessaires au dessin d'un objet quelconque de l'industrie, s'il n'a pas apporté de l'école des notions suffisantes sur la manière de représenter un corps sous ses divers aspects.

Il ne faut pas non plus tenir exclusivement compte de l'habileté et de la sûreté de la main, mais il faudra aussi chercher à développer le goût artistique et l'intelligence.

Le choix des modèles devra être fait avec soin, de manière que l'élève parvienne à distinguer le beau de ce qui n'en a que l'apparence.

Le tracé des lignes, le lavis d'une planche se font par différents moyens et il importe que l'enfant connaisse les procédés en usage et sache les employer suivant les cas spéciaux.

Le maître fera tous les dessins au tableau noir, les expliquera et s'assurera que tous les élèves comprennent la construction; il évitera par là un travail machinal et les erreurs qui en sont la

conséquence directe. Toute planche maculée, trop raturée, à figures estropiées, devra être dessinée à nouveau.

Dans les applications nous recommandons de faire marcher de pair le trait et le lavis. Ceci est d'une importance capitale pour stimuler l'enfant, l'intéresser à la leçon et développer en lui l'idée de symétrie, d'ordre, ainsi que le sentiment des proportions harmoniques.

Il est bien évident que les préliminaires du dessin géométrique consistent dans le tracé des lignes et de figures situées dans le même plan. On commencera par la ligne droite dans ses différentes positions et par le lavis de teintes plates. On passe ensuite aux circonférences et aux arcs en ajoutant aux pochés les teintes grises. On continue par des combinaisons plus difficiles en employant plusieurs teintes et les couleurs.

Quand l'élève aura acquis une certaine habileté dans le maniement du compas et du tire-ligne et quelque peu de fermeté dans l'emploi du pinceau, on s'occupera des figures situées dans des plans différents. On commencera l'étude des projections et le tracé des lignes courbes qui ne dérivent pas du cercle.

Cette partie étant bien comprise, on passera au dessin industriel qui, dans la généralité des cas, doit être le but final de l'enseignement. En effet, le tailleur de pierres, le maçon, le charpentier, le menuisier, le serrurier, le ferblantier, le tourneur, etc., s'ils veulent être quelque peu au fait de leur métier, doivent comprendre un dessin de projection et à la rigueur pouvoir dessiner le plan, l'élévation et la coupe d'un objet quelconque existant dans la réalité ou imaginé par l'ouvrier lui-même. Comme l'artisan ne fréquente pas d'établissement spécial, il faut que l'école primaire ou l'école secondaire lui fournisse les connaissances élémentaires théoriques et pratiques qui, sous ce rapport, lui serviront de guide dans sa carrière future.

Les diverses branches du dessin linéaire qu'on peut pratiquer dans les écoles moyennes sont : 1° le tracé des épures de la géométrie élémentaire ; 2° le tracé des épures de la géométrie descriptive ; 3° les ornements géométriques ; 4° la perspective ordinaire ; 5° la perspective isométrique et la perspective parallèle ; 6° le dessin d'architecture ; 7° le dessin technique (machines, charpente, menuiserie, serrurerie, horlogerie, etc.) ; 8° les plans et la topographie.

Nous ne parlons pas des épures de la géométrie analytique, du dessin axonométrique qui doivent avoir leur place dans le programme des classes supérieures.

Mais dans les établissements ordinaires qui n'ont que deux à

cinq classes, il faut prendre une moyenne et ne pas vouloir tout embrasser. Il est nécessaire de faire dans ces matières, un choix judicieux qui conduise à un but bien déterminé, utile pour la vie pratique. Comme nous l'avons vu l'artisan réclame la connaissance du dessin industriel et c'est surtout en vue de l'industrie et du commerce que nos écoles secondaires ont été établies.

(A suivre).

CORRESPONDANCE

Berne, le 3 août.

Monsieur le rédacteur,

Vous avez exprimé avec beaucoup de franchise votre opinion concernant les expositions scolaires suisses et vous avez tranché la question de la manière la plus simple. Comme le juge suprême sépare les brebis d'avec les boucs, vous taxez les partisans d'une exposition centrale de vrais confédérés, tandis que nous, les partisans de plusieurs expositions, nous sommes que de petits et mesquins démocrates imbus de l'esprit de localité. Pourtant vous ne doutez pas de nos bonnes intentions ce dont nous vous remercions. Vous nous permettrez aussi de défendre notre opinion, ce qui est très louable. Cette défense est d'autant plus nécessaire que quelques feuilles conservatrices de la Suisse allemande ont reproduit votre article avec beaucoup de plaisir.

L'assemblée générale des instituteurs, réunis l'année dernière à Zurich, a chargé le comité central d'étudier la question des expositions scolaires ce qui n'était pas superflu, puisque, après de longues discussions, la chose n'était pas encore assez claire ; elle s'est plutôt compliquée par la manière de procéder des Zuricois. Au commencement, ils ne voulaient qu'une exposition du matériel d'écoles, de livres d'enseignement et demandaient pour cela, en 1876, une subvention fédérale. La commission du Conseil des Etats hésitait à entrer en matière, attendu que ces expositions scolaires ont une sphère d'activité circonscrite qui ne dépasse guère les frontières du canton et que si l'on voulait subventionner l'exposition de Zurich, d'autres cantons viendraient avec les mêmes exigences. Sur cela, M. *Zangger*, conseiller d'Etat de Zurich, déclara qu'une dépense de quelques milliers de francs pour les écoles était suffisamment justifiée par l'art. 27 de la constitution *et que les autres expositions qui s'ouvriraient dans d'autres cantons auraient le même droit à une subvention fédérale que l'exposition de Zurich* et M. le conseiller fédéral *Droz s'exprima dans le même sens.* Après cela le Conseil des Etats a accordé par 15 voix contre 13 la dite subvention. Remarquez que les Zuricois eux-mêmes ont reconnu l'utilité de plusieurs expositions scolaires en Suisse, et que ce n'est qu'après cette déclaration que l'assemblée fédérale leur a voté un subside de 1000 fr. qu'ils ont acceptée. Mais depuis, les Zuricois ont complètement changé d'avis et ont trouvé qu'il serait plus commode de retirer à eux seuls les sub-

ventions fédérales que de les partager avec les autres expositions suisses. De plus ils songent à fixer à Zurich *le siége d'une partie de l'administration fédérale.* Tout ce qui concerne l'instruction populaire, rapports des cantons et de l'étranger, statistique scolaire, devrait être transporté à Zurich où la Confédération serait appelée à bâtir sans doute une maison ou un palais dans ce but, tandis qu'elle a des archives et des archivistes à Berne et les locaux nécessaires dans les souterrains du palais fédéral. De cette façon, chaque fois que le chef du Département de l'intérieur ou le Conseil fédéral, les membres des conseils auraient à s'informer de quelque détail relatif à l'instruction populaire, on les renverrait à Zurich.

Voilà, Monsieur le rédacteur, comment les Zuricois comprennent la centralisation ! Faire double frais, désorganiser l'administration et empêcher le développement intellectuel des autres cantons. Cette centralisation-là, je ne la veux pas ; ce que je désire, c'est que l'administration fédérale reste à Berne parce que c'est ce qu'il y a de plus simple et de plus pratique, que cela coûte le moins et ne nuit pas au développement intellectuel des cantons.

Quant aux expositions proprement dite, telles qu'elles existent en Allemagne (les Zuricois n'ont fait que l'imiter) je ne veux pas la centralisation, parce que je n'ai jamais voulu l'unité aux dépens de la vie intellectuelle dans les cantons.

Le canton qui possède l'exposition a dix fois plus de profit intellectuel de cette institution que les autres, parce que la visite d'une exposition est sujette à bien des difficultés *quand il faut faire un voyage et un séjour exprès* ; elle est facile si l'on peut le faire par occasion. Il faut aussi *plusieurs* expositions de matériel d'écoles pour faciliter autant que possible cette étude. A quoi servirait une exposition qui ne serait pas visitée ? Chez nous les communes doivent pourvoir les écoles des objets nécessaires à l'enseignement. Il faut donc donner l'occasion aux membres du Grand Conseil, aux conseillers communaux, aux commissions d'écoles et aux instituteurs de voir et d'étudier les améliorations introduites dans les autres cantons et à l'étranger. On est bien plus disposé à acheter quelque chose que l'on a vu de ses propres yeux, et on ne désire pas une chose que l'on ne connaît pas (Was man nicht kennt, begehrt man nicht). Ce ne sont pas seulement les enfants qu'il faut instruire par l'intuition, mais aussi les autorités.

Il n'est pas si difficile de faire ces expositions, il faut quelques hommes de dévouement qui s'en occupent, un local et un peu d'argent. M. Hunziker de Zurich a déclaré lui-même qu'ils ont fait leur exposition avec des sommes minimes. A Berne la direction de l'instruction publique, la ville et une société adhoc subventionnent l'exposition scolaire et à présent, après trois mois d'existence, cette exposition se trouve déjà en ce moment plus riche en objets que celle de Zurich, après deux années d'existence.

Pourquoi donc prétendre que par cette décentralisation on éparpille les forces ? Non, on les multiplie. Notre société ne se serait jamais formée pour payer des cotisations à l'exposition de Zurich dont elle profi-

terait si peu et ni la direction de l'instruction publique de Berne ni la ville ne subventionneraient une exposition placée si loin d'elles.

Quant à l'initiative que Zurich a prise, je trouve que vous leur faites la part trop belle. Les Zuricois n'ont pas inventé ces expositions ; ils ont simplement imité quelques villes allemandes : Munich, Stuttgart, etc. Pourquoi n'aurions-nous pas le même droit ? L'université de Berne avait une école vétérinaire ; ce qui n'a pas empêché les Zuricois d'en établir une.

Zurich, dites-vous, est la ville de Pestalozzi ,mais ce pauvre Pestalozzi était très peu considéré à Zurich, au contraire il y était haï et persécuté. Il a cherché son champ d'activité dans le canton de Berne et ce sont les baillis de l'Argovie bernoise qui ont été ses amis et bienfaiteurs quand il s'est trouvé en détresse. Dans son canton, Pestalozzi serait resté méconnu et sans appui.

J'ai exprimé mon opinion aussi brièvement que possible, j'aurais encore bien des choses à vous dire, mais la lettre étant déjà assez longue j'y reviendrai dès qu'il sera nécessaire.

EMMANUEL LUTHI.

BIBLIOGRAPHIE

Rapport de la Commission d'Education du Locle, sur la marche des écoles pendant l'année scolaire 1878-79, 43 pages.

Le personnel enseignant de ces écoles a subi des mutations considérables. M. le directeur Barbezat ayant été appelé à Neuchâtel, a été remplacé par M. Bise que ses talents et ses longs services désignaient à ce poste. M. Porchat est devenu directeur des écoles primaires. Pendant l'intérim, la direction de l'Ecole avait été confiée à M. Jurgensen, alors président de la commission d'éducation et dont tout le monde a pu apprécier le zèle et le dévouement. De nouveaux maîtres d'une habileté reconnue ont été appelés à faire partie du corps enseignant secondaire et industriel. Le rapport que nous annonçons signale des progrès dans la discipline des classes inférieures. Le goût pour l'étude a gagné. La première classe de filles n'a pas été aussi active. L'Ecole a reçu 168 élèves du canton et de la Suisse. 42 garçons et 74 jeunes filles ont subi les examens. Le corps des cadets a compté 120 à 150 jeunes gens. Des cours facultatifs de latin et d'anglais ont été superposés à l'enseignement ordinaire.

Les écoles primaires laissent à désirer sous le rapport de la fréquentation ; la discipline a été bonne. Ici les jeunes filles l'emportent sur les garçons. Il y a aussi à ce degré de l'enseignement des maîtres et maîtresses très capables. M. Michet qui se retire après 25 ans d'enseignement a bien mérité des écoles et du pays. Les écoles de quartier ont bien marché. Le total des enfants qui ont subi l'examen a été de 1986, dont 1727 dans les écoles publiques, 191 dans les écoles privées, 68 dans l'école des Billodes.

Rapport annuel sur le Gymnase de Berthoud. Imprimerie Langlois, 1879, 15 pages in-4°, avec planches.

Le Gymnase de Berthoud a compté pendant l'année scolaire 1878-79 184 élèves, plus 17 auditeurs. Il se compose de 8 classes et a un personnel enseignant de 20 membres, y compris l'économe. Le recteur de l'Ecole est M. le Docteur Hitzig.

Ce programme est accompagné d'une dissertation sur les antiquités découvertes dans les environs de la ville. Il s'agit de la station lacustre de Burgséee près Seeberg. Les objets découverts sont les mêmes que dans les autres stations et sont figurés dans plusieurs planches très bien dessinées et lithographiées.

Chronologische Wandtabelle der scheiweizerischen Geschichte (Tables Chronologiques murales pour l'histoire de la Suisse) en trois planches, par M. Rikli-Valet, chez Dalp, Berne. 5 francs.

M. Rikli-Valet, l'auteur de ces cartes, s'est fait connaître il y a déjà quelques années (en 1876) par son *Atlas historique*, conçu d'après un plan nouveau, distribué et colorié de manière à simplifier l'étude difficile de la chronologie universelle. La carte ou les cartes (on peut l'avoir par parties ou en un seul tout) que publie aujourd'hui M. Rikli-Valet, sont consacrées à l'histoire de la Suisse disposée par siècles et rendue instructive à l'aide des couleurs.

Les cartes séparées sont plus faciles à placer dans les appartements, la carte entière demande plus de place. Il y a un autre avantage aux cartes séparées ; on s'oriente plus aisément.

Dans ces cartes les événements les plus importants de chaque siècle étant marqués en gros caractères, l'esprit les distingue plus aisément des faits moins considérables de l'histoire politique. Les progrès de la civilisation, des lettres, des arts et des sciences ne sont pas oubliés et figurent selon leur importance en grands ou petits caractères.

Tous les hommes de science qui ont examiné les cartes de l'auteur sont d'accord à reconnaître les grands services que ses tableaux peuvent rendre pour l'enseignement de l'histoire, en dépit de quelques petites erreurs inséparables en quelque sorte d'une œuvre de ce genre [1].

La langue de ces cartes est l'allemand. Mais pour tout français qui n'est pas absolument ignorant de la langue allemande, il est si aisé de s'y reconnaître que l'introduction de ces tableaux peut se faire sans difficulté dans les classes fréquentées par des élèves qui ont quelque teinture de l'idiome de Schiller. A. D.

Le Dessin technique (Das Werkzeichnen.) III. Formes d'ornements, par Frédéric Graberg, Zurich, Orell et Fussli, 24 pages.

Cette utile publication se poursuit par livraison. Celle-ci contient des dessins d'ornements de divers genres et dont les formes sont emprun-

[1] Anna Goldi, exécutée à Glaris en 1780, n'a pas été décapitée comme sorcière mais pour avoir tenté de donner la mort à un enfant. Voir les Mémoires de la Sosiété d'histoire de Glaris.

tées les unes au règne végétal, les autres sont de pures constructions géométriques.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Confédération Suisse. — Nous venons à tard pour parler de la la perte qu'a faite le canton de Vaud, la Suisse et on peut dire l'humanité tout entière, dans la personne de M. Louis Vulliemin, né à Yverdon en 1797, et mort le 10 août, à Lausanne.

Comme l'a très bien dit sur sa tombe M. Duperrex, professeur d'histoire à l'Académie de Lausanne, M. Vulliemin n'a pas été seulement un grand historien, il a été aussi un grand citoyen et un grand cœur. Nous le savons, nous qui l'avons connu, admiré et aimé dès 1837 où, jeune professeur de 21 ans, nous faisions le pèlerinage de Lausanne exprès pour voir nos deux grands historiens romands, Louis Vulliemin et Charles Monnard, nous qui avons entretenu avec M. Vulliemin comme avec son illustre ami une correspondance de plusieurs années, qui a fait le charme de notre seconde jeunesse et auquel M. Vulliemin écrivait encore en date du 18 novembre 1875 : « Il est des gens qui mettront » en opposition les Daguet et les Vulliemin, mais ils ne réussiront pas » à mettre en guerre Vulliemin et Daguet. »

Un malentendu qu'il déplore amèrement a seul empêché l'auteur de ces lignes d'aller mêler ses larmes et ses paroles émues à celles de ses confrères de la société d'histoire sur la tombe du noble et célèbre écrivain, le *Nestor des lettres de la Suisse romande*, et l'homme qui après Bridel et de concert avec Charles Monnard, a le plus contribué au développement de l'esprit national dans nos cantons français. Le nom même de Suisse romande est une création de ces écrivains, de ces Suisses de cœur ; ils voulaient marquer par là que si nous étions français par la langue nous ne l'étions pas dans le sens de la nationalité sur le terrain de laquelle la Suisse française entendait marcher unie avec la Suisse allemande toutes les fois que la patrie était en question. La fondation de la Société d'histoire de la Suisse romande en 1837 est l'œuvre de ces représentants de l'esprit fédéral sur les rives du Léman. La fondation de la Société de Zofingue, en 1818, à laquelle M. Vulliemin a coopéré activement est une autre manifestation du même sentiment. A. D.

Soleure. — La Société cantonale des instituteurs s'est réunie à Frideau le 5 mai et s'est ouverte sous la présidence du préfet et par le chant de Nägeli : *Wir fühlen uns*. On y a discuté un nouveau Plan (en projet) pour les écoles primaires et l'enseignement du calcul.

Fribourg. — Dans la dernière session des Chambres espagnoles, M. Moreno Viete, l'un des orateurs les plus éminents du Parlement, a prononcé des paroles, qui rappellent celles qui ont été prononcées au Grand Conseil de ce canton, concernant la réélection périodique des professeurs, envisagés par un côté de l'assemblée fribourgeoise comme des fonctionnaires de l'Etat, purement et simplement :

« Je m'en rapporte à la doctrine proclamée chez nous depuis 1868, » savoir que l'enseignement n'est pas une fonction administrative et » politique, mais une fonction sociale. »

Les bons esprits se rencontrent. Il n'y a plus de Pyrénées pour les idées.

— Le village de Courtion a vu se réunir la Société pédagogique fribourgeoise. L'ancien caissier de la société romande, M. Blanc-Dupont, présidait. Trois conseillers d'Etat, MM. Henri Weck-Reynold, Schaller et Fournier y ont pris part, avec le conseiller national Chaney. Le Valais avait envoyé ses délégués, ainsi que la paroisse catholique de Neuchâtel ; M. le curé Berset et deux frères de la doctrine chrétienne représentaient cette dernière. M. Bourqui, préfet du Lac, avait été prié de prendre la présidence honoraire. On y a discuté la question d'un Manuel de lecture et l'enseignement du chant. (Compte-rendu par M. l'abbé Horner, août 1879.)

NB. De la correspondance d'une personne qui assistait à la réunion, nous extrayons les passages suivants : Il y avait à Courtion environ 20 ecclésiastiques, dont plusieurs du Valais, qui avait aussi envoyé quelques laïques, vingt institutrices, les élèves de l'école normale d'Hauterive et des instituteurs, c'est-à-dire environ 150 instituteurs et élèves-maîtres.

La *Liberté* de Fribourg a reproduit les discussions et les discours prononcés à cette occasion. Les vieilles méthodes sont préconisées par les uns, pendant que d'autres sont obligés de reconnaître que les écoles du canton de Fribourg sont à l'arrière-plan. On traite de novateurs ceux qui recommandent des méthodes usitées ailleurs depuis un demi-siècle. Nous reviendrons sur les questions scolaires de ce canton.

Valais. — La Société valaisanne d'éducation s'est réunie le 5 juin à St-Maurice. Fribourg avait envoyé ses délégués. Mgr Bagnoud, abbé de St-Maurice, évêque de Bethléhem *in partibus*, et le directeur de l'Instruction publique Roten y assistaient. M. l'abbé Nantermod a été nommé président.

Vaud. — La Société vaudoise d'utilité publique de ce canton s'est occupée, dans sa séance du 27 août 1878, d'une proposition de M. Ch. de la Harpe, relative à la fondation d'un corps enseignant secondaire qui fut national, constitué sur des bases solides et à la hauteur de sa mission. Cette question a été renvoyée à l'examen d'une commission.

Allemagne. — L'université de Heidelberg célèbrera prochainement le jubilé du Dr Gaspard Bluntschli, de Zurich, professeur de droit public et qui enseigne depuis nombre d'années dans cette ville après avoir rempli des fonctions analogues à l'université de Zurich. M. Bluntschli est connu au loin par ses nombreux ouvrages de science juridique et politique. Il a doté aussi son canton d'un code civil fort estimé par les hommes compétents. Le gouvernement zuricois a décidé de joindre ses félicitations à celles des universités allemandes.

PARTIE PRATIQUE

Dictée.

La nature[1] offre à tous[2], avec une bonté inépuisable[3], le premier, le plus innocent, le moins dispendieux[4] et le plus universel[5] de tous les plaisirs.

Les hommes ont coutume[6] de mépriser[7] les biens dont ils jouissent tous les jours, quelque[8] excellents qu'ils soient; ils ne pensent qu'à multiplier[9] et à diversifier[10] leurs amusements[11]. Il est cependant certain que le plaisir dont il s'agit[12] est de beaucoup[13] préférable[14] aux autres. Il est presque impossible de ne pas trouver des charmes[15] dans la contemplation[16] de la nature. Et il est manifeste[17] que l'on peut en jouir sans frais[18]; le pauvre, comme le riche, peut[19] se procurer[20] cette jouissance. Mais c'est là[21] précisément[22] ce qui en diminue le prix. Nous avons la folie d'estimer[23] peu ce que les autres partagent avec nous; tandis[24] que si nous étions raisonnables[25], rien ne devrait donner plus de valeur à un bien que la pensée qu'il fait le bonheur de nos semblables aussi bien que le nôtre[26].

Explications. — 1. *Nature :* Sens de ce mot ici. Rappeler les diverses acceptions dans lesquelles ce mot peut être employé : nature humaine; la nature de l'oiseau est de vivre dans les airs ; nature sanguine ; nature méchante; payer en nature ; dessiner d'après nature; objets de différente nature ; être encore à l'état de nature ; forcer la nature ; payer le tribu à la nature. — 2. *Tous :* Adjectif et adverbe; règles y relatives. — 3. *Inépuisable :* Qu'on ne peut épuiser. — 4. *Dispendieux :* Qui donne lieu à beaucoup de dépense. Rapprocher ce mot de *dépense, dépensier, dépens.* — 5. *Universel :* Général, qui comprend tout, qui s'étend à tout; ici, il signifie *général.* — 6. *Coutume :* Habitude, usage passé dans les mœurs; coutume, coutumier, coutumière. — 7. *Mépriser :* Regarder comme indigne d'estime, d'égards, etc. Mots de la famille. Sens de *méprise.* — 8. *Quelque* : Adjectif..., adverbe..., en deux mots... dans ce dernier cas, faire remarquer qu'aujourd'hui l'on ne doit plus se permettre de dire *tel que* pour *quel que.* L'exemple suivant est fautif : *Le plus fin, tel qu'il soit, en est toujours la dupe.* — 9. *Multiplier :* Augmenter le nombre, *produire.* Employé comme verbe réfléchi, signifie *être très actif.* Mots qui ont ce même radical. — 10. *Diversifier :* Varier, changer. Mots de la famille. — 11. *Amusements* : Chose qui divertit, qui distrait, qui amuse. Amusant, amuser, amuseur, amusette. — 12. *Dont il s'agit :* Dont il est question, dont on s'occupe. — 13. *De beaucoup :* Expression adverbiale dont le sens peut être exprimé par l'adverbe *fort,* ou *grandement,* ou *bien.* Exprime ici la quantité. — 14. *Préférable :* Qui mérite d'être préféré. Suffixe, *able :* indique qu'une chose peut être ou doit être. Il va sans dire que le mot terminé par cette suffixe a un sens négatif s'il renferme la préfixe *in* comme première syllabe. — 15. *Char-*

mes : Appas, beauté ; ici, *jouissances*, *plaisirs*, *bonheur*. — 16. *Contemplation :* Action de considérer attentivement ; il a aussi le sens de méditer. Contempler, contemplatif, contemplateur. — Suffixe *ion*, ordinairement précédée de *s* ou *t*, parfois de *x*, marque l'action. Exemples : *Impression*, action d'imprimer ; *confession*, action d'avouer ; *rétractation*, action de se rétracter. — 17. *Manifeste :* Evident, notoire. Mots de la famille. — 18. *Frais*. Ne s'emploie pas au singulier. *Funérailles*, *décombres* sont dans ce cas. — 19. *Peut* : Pourquoi pas *peuvent ?* — 20. *Se procurer :* Procurer à soi, faire obtenir. — 21. *Là*. Pourquoi l'accent grave ? son opposé. — 22. *Précisément :* Exactement. — 23. *Estimer :* Faire cas ; signifie aussi *déterminer la valeur*. — 24. *Tandis :* Faire observer la prononciation de ce mot. — 25. *Raisonnables :* Avoir de la raison. Suffixe *able*. — 26. *Le nôtre :* Faire remarquer le circonflexe dans les pronoms prossessifs sur notre et votre.

UNE PREMIÈRE LEÇON DE GÉOGRAPHIE.

(D'après *Duchosal*. Voir l'article bibliographique du dernier numéro.)

La commune.

1. On apprend la géographie dans le but de connaître les pays voisins et d'autres que leur éloignement plus ou moins considérable nous empêchera de visiter jamais.

2. Nous vivons dans une Commune ; nous en savons la géographie, parce que nous avons vu les cours d'eau qui la sillonnent, les élévations ou les ravins qui s'y trouvent, les bois ou les champs qui recouvrent la surface du sol ; la plupart des végétaux que l'on y cultive, ainsi que les animaux qui vivent autour de nous, nous sont également connus.

Comme nos parents doivent travailler pour subvenir à leur entretien et à celui de leurs familles, nous connaissons également leurs différentes occupations.

Exercice complémentaire.

1. Que fait-on à la leçon de géographie ?
2. Nommez les cours d'eau qui arrosent notre territoire communal.
3. Où sont situés les endroits les plus élevés ?
4. Quelles sont les différentes plantes que nous cultivons dans les champs ?
5. Nommez les différents métiers exercés dans la commune.

DEUXIÈME LEÇON.

La commune. *(Suite.)*

3. La commune se compose d'un village principal, où se trouve ordinairement l'église ; le plus souvent un ou plusieurs hameaux avoisinants en font aussi partie. En général, des cours d'eau, des chemins ou des limites indiquent le contour du territoire communal.

4. Des routes cantonales ou communales, des chemins vicinaux et des sentiers permettent à chacun de parcourir la commune dans toutes les directions, en respectant la propriété d'autrui.

3. On voit souvent aussi des monuments, des édifices publics ou particuliers, qui attirent la curiosité des gens qui visitent nos villages.

Exercice complémentaire

1. Nommez les villages et les hameaux de notre commune.
2. Dites aussi les noms des villages et des hameaux des communes qui nous entourent.
3. Qu'entend-on par route cantonale, route communale, chemin vicinal, sentier ?
4. Pourquoi établit-on des chemins ?
5. Quels sont, dans notre commune, les monuments et les édifices dignes d'être remarqués ?

Arithmétique.

(Degré intermédiaire.)

33. Un négociant fournit pour une maison d'orphelins 1308 m. de de toile. A combien d'enfants cette toile est-elle destinée si chacun doit recevoir 6 chemises et qu'il faut 2 m. par chemise ? (109 enfants.)

34 Quelqu'un reçoit uu tonneau de vin contenant 180 l. Combien de bouteilles en pourra-t-il remplir si une bouteille contient 3/4 l.? (240 bouteilles.)

35. B. a acheté 60 hl de froment pour 960 fr. En revendant ce froment, il gagne le $^1/_8$ de sa dépense. *a)* A quel prix le froment a-t-il été vendu ? *b)* Quel a été le prix de 1 hl. ? (1080 fr. — 18 fr.)

36. Quelle est la largeur de la zone torride (23 $^1/_2$° de latitude septentrionale — 23 $^1/_2$° de lat. mér.) *a)* en degrés — *b)* en kilomètres (le degré ayant 111 kilomètres) ? (47 degrés = 5217 km.)

37. Quelle est la largeur de chacune des zones tempérées (23 $^1/_2$° — 66 $^1/_2$°) *a)* en degrés — *b)* en kilomètres ? (43° = 4773 km.)

38. Quelle est la longueur de l'Amérique (en kilomètres), sachant qu'elle s'étend du 55e degré de latitude S. au 75e degré de lat. N. ? (14 430 km.)

39. Quelle est la longueur de l'Afrique (35° lat. S. — 37° lat. N.) ? (7992 km.)

40. A. est arrivé à l'âge de 76 ans 257 jours 16 heures ; B. à 63 ans 116 j. 9 h. *a)* Combien d'heures.... *b)* combien de minutes A. a-t-il vécu de plus que B. ? (117 271 h. = 7 036 260 m.)

(Cours supérieur.)

Nous venons de parcourir les deux cahiers de problèmes d'arithmétique et d'algèbre que M. *J.-J. Bodmer* a publiés pour les écoles secondaires. (Zurich, 1879.)

Cet ouvrage se distingue par son arrangement méthodique et par un choix judicieux de problèmes très variés et très pratiques. Nous lui empruntons aujourd'hui quelques problèmes ; plus tard nous dirons quelques mots de la valeur pédagogique de ce livre.

54. Depuis le IXe jusqu'au XIVe siècle, on n'avait, dans les environs de Zurich, d'autre monnaie que le *pfennig*. Le *schilling* (= 12 pfennigs) et la *livre* (= 20 pf.) n'étaient qu'une monnaie fictive servant pour le

calcul, le commerce, etc. La valeur intrinsèque du pfennig était au prix actuel de l'argent = 9 $^1/_6$ centimes. Calculez d'après cela ce que valent en monnaie actuelle les objets suivants qui, au XIVe siècle, valaient :

a) 1 bœuf = 12 schillings ;
b) 1 vache = 12 à 15 schillings ;
c) 1 porc = 2 $^1/_2$ à 15 schillings ;
d) 1 livre de poivre = 23 schillings ;
e) 1 aune de drap gris = 1 schilling ;
f) 3 livres de beurre = 5 pfennigs.

55. D'après le problème précédent, de combien la valeur de l'argent aurait-elle baissé, un bœuf valant aujourd'hui 500 fr. ? — Mais en partant de la donnée *f)*, à quel résultat arriverait-on ?

56. D'aprés différents documents, les habitants du district d'Embrach (environ 65 ménages) devaient payer, au XIIIe siècle, aux seigneurs de Toggenbourg, au maximum 20 livres et au minimum 16 livres. Les Autrichiens arrivèrent une année à leur faire payer 97 livres, « chose, dit une ancienne chronique, qui n'arriva jamais et qui ne pourra plus jamais arriver, les gens ne pouvant le supporter. » — La valeur actuelle de l'argent étant = $^1/_{40}$ de la valeur d'alors, quel serait, en argent actuel, l'impôt payé en moyenne par chaque ménage quand le district entier payait *a)* 16 livres — *b)* 20 livres — *c)* 97 livres ?

57. En 1487, le florin de Zurich contenait autant d'argent fin que maintenant 3 $^1/_5$ fr. Le florin se divisait en 40 schillings, le schilling en 12 pfennigs. Calculer quel serait, en monnaie actuelle, le prix des objets suivants : 1 livre de bœuf, 6 pf. — 1 livre de veau, 11 pf. — 1 livre de porc, 5 pf. — 1 mesure (*Müst* = 115 livres) d'épeautre = 96 livres de farine = 120 livres de pain, 30 schillings. — 1 livre de pain blanc, 7 pf. — Pendant combien de temps un habitant de Zurich aurait-il pu acheter, à cette époque, 1/4 livre de bœuf et 1/2 livre de pain blanc par jour en employant autant d'argent fin qu'il y a maintenant dans une pièce de 5 francs ?

58. En 1580, les maçons, charpentiers, etc., recevaient 10 schillings par jour et il leur fallait environ 50 florins par an pour vivre. En 1879, un maçon reçoit 4 fr. par jour et il lui faut 600 fr. pour vivre. La position d'un maçon était-elle meilleure en 1580 qu'à présent ?

ALGÈBRE

Solution du problème 10, page 271.

Il est facile de trouver la solution par plusieurs moyens. — D'abord le nombre qui exprime les années à servir étant de deux plus grand que le nombre des autres, 50 — 2 = 48 contient trois fois la moitié du nombre des années que mon collègue a déjà servi ; cette moitié est donc 16, et le nombre des années de service = 32.

On peut aussi partir de la seconde condition seule, ou bien des deux conditions combinées.

Solution du problème 11, page 272.

32 ans 7 mois est 4 ans 9 mois de plus que 27 ans 10 mois ; mon frère B. a donc 4 ans 9 mois de plus que mon frère A. Si de l'ensemble de leur âge, 29 ans 9 mois, j'ôte 4 ans 9 mois et que je prenne la moitié

du reste, j'aurai l'âge de A. = 12 ans 6 mois. B. 17 ans 3 mois et 15 ans 4 mois.

Reçu de bonnes solutions de MM. Scheuermann (Safenwyl), Hulliger (Locle), A. Mot. (Sugiez), Crottaz (Daillens), Breitenstein (Avully), M. (P.), S. T. (B.)

PROBLÈMES.

Rectification. Nos lecteurs auront déjà remarqué que dans le problème 13, il faut des pièces de 1 fr. et de *10* fr. (non de 5 fr.)

14. Je sais deux nombres. Le premier devrait être plus grand de 36 pour être égal au double de l'autre, et celui-ci devrait être plus petit de 6 pour être égal au premier. Quels sont ces deux nombres? (Aussi par le simple raisonnement.)

15. On a divisé le nombre 98 en deux parties telles que, si l'on divise l'une par 7 et l'autre par 8, les deux quotients font ensemble 13. Quelles sont ces deux parties? (Aussi sans algèbre.)

La valeur de π.

Les quatre vers suivants offrent un moyen de confier à la mémoire la valeur de π jusqu'à 30 décimales; il faut seulement avoir égard au nombre des lettres de chaque mot.

3 1 4 1 5 9 2 6 5 3 5

Que j'aime à faire apprendre un nombre utile aux sages,
Immortel Archimède, artiste ingénieux!
Qui de ton jugement peut priser la valeur?
Pour moi ton problème eut de pareils avantages.

Nous invitons nos collaborateurs de nous faire parvenir, sur ce sujet, des vers un peu meilleurs que les précédents.

NOMINATIONS

Vaud. *Enseignement primaire. Brevets de* 1879. — MM. Eugène Guidoux, Pailly. — Edouard Girardet, St-Georges. — François Morerod, Boulens. — Edouard Briaux, Villars-Mendraz. — Mlles Augusta Dubuis, Pully. — Adèle Tenthorey, Gilly. — Ida-Fanny Brédaz, Corcelles s. Payerne. Sophie Meylan, Solliat. — Isaline-Louise Chabloz, Rougemont. — Rosine Richard. Grange-Neuve (Puidoux) (brevet de 1878). — Louise-Marie Emery, à la Posse (Bex) (brevet de 1876) Marie Hæchler, Rogivue (brevet de 1876).

Confirmations. — MM. Jean-Henri Durussel, Clarmont. — Paul Drapel, Cullayes. — Jean-Fs-Louis Luquiens, Poliez-le-Grand (réf.). Mlles Adèle Léchaut, Lausanne. — Alice Falquier, Fenalet (Bex). — Louise-Emma Lugrin, Cremières (Puidoux). — Henriette Magnin, Rossenges.

Mutations. — Henri-Olivier Michot, Vaulion. — Eugène Bourquin, St-Cierges. — Mlle Lucie Corthésy, Moudon (Discipline).

Rentrée dans l'enseignement. — Mme Marie-Louise Page née Gilliéron, Moudon.

Enseignement secondaire. — MM. le Dr Neiss, directeur du collège de Payerne. — Æschimann, maître de français à l'école supérieure des filles de Lausanne. — Henri Brun, maître de mathématiques et de dessin à l'école industrielle du Sentier. — Mlle Constance Noblet, maîtresse d'études à l'école supérieure d'Orbe.

Le Rédacteur en chef: A. DAGUET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ADRIEN BORGEAUD, CITÉ-DERRIÈRE, 26.